



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Defense : budget

Question écrite n° 9481

Texte de la question

465 camions, dont 175 en provenance des FFA, ont été utilisés dans le cadre du plan Citadin mis en place le 30 novembre dernier lors des réquisitions opérées par les autorités civiles et l'armée de terre à l'occasion des perturbations du trafic RATP à Paris et en région parisienne. M François Leotard demande à M le ministre de la défense combien aura coûté cette opération et qui remboursera l'armée.

Texte de la réponse

Reponse. - Le plan militaire d'aide aux services publics par la mise à disposition de personnels et de véhicules de transport militaires a été déclenché pendant la période du 30 novembre au 10 décembre 1988. Cette prestation a été effectuée dans le cadre d'un protocole d'accord entre les armées et le préfet de la région Ile-de-France agissant en tant que président du syndicat des transports parisiens. Le coût des dépenses remboursables a été estimé à 3,46 MF, correspondant à la totalité des dépenses supportées par les armées à l'exclusion des rémunérations des personnels et de l'amortissement des matériels.

Données clés

Auteur : [M. Leotard François](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9481

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 1989, page 687